



La CGT CLESTRA

Métallurgie CGT du Bas-Rhin



Strasbourg, le 1^{er} août 2022.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

CLESTRA EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE LES SALARIÉS RESTENT SUR LE QUI-VIVE !

**Pour tout contact nous vous remercions de joindre
Amar LADRAA au 06 80 10 36 79 (privilégier 1^{er} contact par SMS)
amar.ladraa11@orange.fr / amar.ladraa@ftm-cgt.fr**

À la suite de l'audience du 25 juillet dernier, le tribunal judiciaire de Strasbourg confirme dans son délibéré le placement en redressement judiciaire pour une période de 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2022 de la société CLESTRA qui compte 400 salariés en France dont 300 à Illkirch-Graffenstaden (700 en tout dans le monde).

L'entreprise qui a récemment fêté son centenaire. Elle fait vivre plusieurs centaines de familles, dont la grande majorité est issue des quartiers populaires de Strasbourg. La colère gronde et les salariés se sentent complètement démunis et seuls.

Pour la CGT (syndicat majoritaire), il est inconcevable qu'une entreprise de cette envergure avec un carnet de commande rempli, soit mise en redressement judiciaire/dépôt de bilan à cause d'une cyberattaque aussi grave soit-elle.

Des interrogations subsistent notamment sur la provenance de l'attaque, dans un contexte de guerre en Ukraine, mais aussi de guerre économique !

La question de l'engagement de l'Etat se pose pour soutenir les entreprises confrontées à des cyberattaques : quelles préventions et quels accompagnements sont possibles afin de préserver l'activité et les emplois ?

Malgré la période des congés, les salariés restent vigilants et mobilisés pour la défense de leur emplois et la pérennité du site.

Une prochaine audience est prévu le 12 septembre prochain.

Pour la CGT CLESTRA :
Amar LADRAA => 06 80 10 36 79
Membre du CSE CLESTRA
Responsable Régional Métallurgie Grand EST
et Secrétaire Fédéral